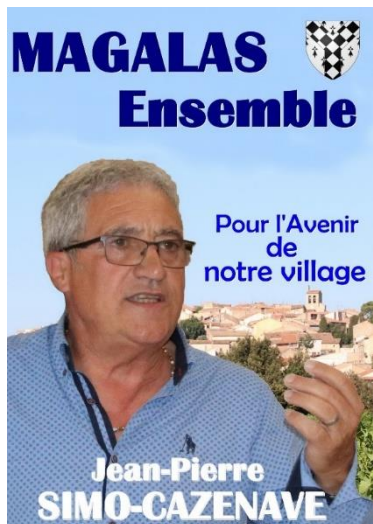


ELECTION MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE 2020 / 2026

MAGALAS - ENSEMBLE



**VOUS ÊTES CORDIALEMENT
INVITÉS
LE MARDI 3 MARS À 19h
SALLE DE LA
CONVIVIALITÉ**

PRÉSENTATION DE NOTRE PROGRAMME, DÉBAT, AVEC APERITIF DINATOIRE

CHER(E)S MAGALASSIEN(NES),

Il est important que nous vous apportions les éclaircissements nécessaires sur la véritable situation financière de la commune.

Un tract orienté et mensonger qui aligne des chiffres sans aucune cohérence, a été distribué par l'équipe adverse dans le village, il commente d'une façon grossière les comptes de la commune. Avec des chiffres jetés pelle-mêle sur une feuille dans le seul but de vous tromper et de nous discréditer. Cette présentation n'est pas sérieuse elle n'a rien à voir avec une présentation comptable de mandat. Nous y sommes accusés de piètres gestionnaires et d'avoir surendetté notre commune.

Soit c'est de l'incompétence, soit c'est volontaire, dans les deux cas c'est idiot, déloyal et grave de la part d'une personne qui souhaite être Maire

Cette méthode n'est pas la mienne.

J'ajoute que l'auteur de ce tract était adjoint et qu'il a tout voté pendant 5 ans lors des conseils municipaux. Incompréhensible.

Je me dois de défendre l'excellent travail de gestion qu'ont réalisé les élus en place. Le résultat est exceptionnel, vu la densité des dossiers réalisés en cours de mandat et de l'époque traversée (C.O.V.I.D., Guerre en UKRAINE qui a provoqué une importante inflation).

En réponse sur les finances, je vous dois la vérité comptable

Point 1 : LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE n'a pas coûté 7,5 millions d'euros
Elle a coûté 4,6 millions d'euros moins 70% de subventions reçues :
Coût réel pour la commune : 1 350 000 €.

Point 2 : L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE EST STABLE,
CHIFFRES OFFICIELS à l'appui

2019 : Dette à notre arrivée 5 225 000 € 2026 : Dette en fin de mandat 5 500 000 €

Nous avons bien pris soin d'emprunter en début de mandat la même somme que nous devons rembourser en cours de mandat soit 3 MILLIONS d'EUROS ;

Nous n'avons pas endetté la commune puisque s'il y avait eu Zéro endettement, nous aurions rendu la copie avec zéro endettement (seule différence l'achat imprévu mais obligatoire du Domaine BACOU 350 000 €, centre-ville, maison 600 m² et parc de 2000 m²).

Point 3 : LE REMBOURSEMENT DES CRÉDITS A DIMINUÉ

Année 2020 Début de mandat : 602 489 € Année 2026 fin de mandat : 545 796 €.
--

Soit une économie en 2024 de 56 693 €

Point 4 : L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT = RECETTES - DEPENSES

Les recettes (de fonctionnement) ont augmenté de 21%

Les dépenses (de fonctionnement) ont augmenté de 19%

Maîtrise des dépenses = Maîtrise de gestion

Ce résultat financier impacte directement la capacité d'investissement de notre commune. Cette somme permet hors crédit de financer les 30% indispensables pour présenter les dossiers à nos partenaires afin d'obtenir les fameuses subventions. Et donc de pouvoir réaliser les travaux.

Le résultat est meilleur en 2024 qu'en 2019, les chiffres de l'excédent sont les suivants :

Année 2019 : 857 000 € Année 2024 : 969 000 €

Et ce malgré les charges salariales, les matières et les fournitures qui ont augmenté, nous avons dû également suite au C.O.V.I.D. renforcer le personnel du périscolaire pour adapter le niveau supérieur d'hygiène et services des écoles à la demande de l'Etat.

Nous avons procédé comme convenu dans notre programme au renforcement du personnel de la police municipale : **+ 2 POLICIERS**.

S'ajoute aussi la création de la maison d'aide à la personne **+ 1 personne (qui pour la seule année 2025 a pris en charge et transporté 711 Personnes)**. Ce service gratuit est à la charge de la commune. Nous sommes une des seules communes à offrir ce service à nos habitants.

**MALGRÉ TOUS CES COÛTS, L'EXCÉDENT A AUGMENTÉ DE 112 000 €
PREUVE QUE NOTRE COMMUNE EST BIEN GÉRÉE.**

Cela prouve notre rigueur budgétaire

Point 5 : PRÊT SUR 40 Ans. (2%)

Pourquoi avoir emprunter sur 40 ANS ?

L'AVANTAGE : Nous rembourserons pendant 20 ans la moitié de la somme plus les intérêts, les 20 dernières années, l'autre moitié, l'inflation étant passée par là fera que la somme restante à rembourser par la commune ne représentera plus que 1/3 en valeur de la somme contractée au départ **soit une économie de 800 000€**, puisque les recettes de la commune dans 20 ans auront augmenté des 2/3 au minimum, et que la somme à rembourser n'aura pas augmenté.

Une très bonne affaire pour nous tous, pour nos enfants et les générations à venir. Une bonne affaire aussi parce que vu la dévaluation et l'augmentation des prix nous ne

pourrions plus financer l'école aujourd'hui ni réaliser la quantité des travaux exécutés sur les infrastructures en cours de mandat.

Une commune qui n'investit pas vieillit et se dégrade, son espace de vie se détériore. Les constructions des particuliers par effet domino perdent de leur valeur. Ce qui n'est pas le cas à Magalas, vu la bonne situation financière et les travaux de voirie réalisés.

Tous ces chiffres sont issus de la comptabilité de la commune et vérifiés par l'Etat, la méthode de gestion mise en place est issue d'un groupe qui possède en son sein des gestionnaires qui ont prouvé tout au long de leur vie leurs compétences en la matière avec pour preuve la réussite dans leurs affaires.

ELUS, NOUS N'AUGMENTERONS PAS LES IMPOTS DANS LE MANDAT

**MAISON DE SANTE MEDICALE COMMUNALE PROPOSEE
PAR L'EQUIPE CONCURRENTE.**

Nous sommes CONTRE pour plusieurs raisons :

- *Créer un bâtiment communal aux normes de santé avec l'installation des matériels médicaux coûterait très cher. Un projet pointu avec des normes que seuls les professionnels connaissent coûterait 2,5 MILLIONS € au minimum.*
- *Prendre en charge les salaires et les frais de fonctionnement pèserait lourd pour la commune à la condition de trouver des médecins spécialistes et généralistes.*
- *Quel sera l'élu compétant pour mettre en place et gérer cette structure ?*

Une véritable usine à gaz !

- *Nous avons au cours du mandat 2020/2026 assisté, aidé et accompagné la Maison de Santé privée installée à l'Audacieuse.*
- *Nous comptons plus de 20 professionnels qui interviennent aujourd'hui à Magalas, on peut leur dire BRAVO !*
- *Grâce à cette installation nous avons aujourd'hui un ensemble performant composé de : médecin généraliste, psychiatre, ergothérapeute, sage-femme, chirurgien-dentiste, pédiatre, praticien en hypnose, infirmier(ère), podologue, ostéopathe, deux nouveaux docteurs sont attendus.*

La pharmacie et le cabinet d'analyses médicales installés dans la ZAE L'Audacieuse.

NOTRE équipe MAGALAS ENSEMBLE est consciente d'avoir au centre du village plusieurs professionnels de santé.

En ce qui me concerne, Maire du village ayant participé et encouragé ces jeunes médecins à s'installer je ne commettrai pas l'erreur de déstabiliser cette MAISON MEDICALE, je ne tuerai pas ce qui fonctionne bien et je ne ferai pas de dépenses incontrôlées pour la commune.

De plus, je suis incapable de diriger des médecins qui connaissent leur métier bien mieux que moi !

**MAGALAS EST BIEN POURVU, PROTÉGEONS CE QUI EXISTE
RESTONS SAGES ET PRUDENTS**

Pour la liste, Jean Pierre SIMO-CAZENAVE (Maire sortant)

**RENDEZ-VOUS LE 3 MARS À LA SALLE DE LA CONVIVIALITÉ
À 19H POUR LA PRÉSENTATION DE NOTRE PROGRAMME**